

Guide du prêt de vélos pour un groupe d'enfants

Parcours d'éducation cycliste du parc Bon-Pasteur
371 rue Laurier



Parc d'éducation cycliste

Implantés un peu partout dans le monde, les parcs d'éducation cycliste sont des aménagements peu coûteux, sécuritaires et pleinement adaptés aux besoins des enfants. Ce type de parcours les initie aux notions de sécurité routière à vélo et augmente l'autonomie de leurs déplacements. Quelle fierté et liberté de se rendre à l'école à vélo. Faire bouger les jeunes diminue leur sédentarité et améliore concrètement leur bien-être. Ces aménagements sont également un catalyseur du développement de la culture vélo dans la collectivité ⁽¹⁾.

L'âge requis

Les enfants doivent être âgés entre 2 à 10 ans.

Calendrier

Période de l'année	Journées	Heures
Du 15 juin au 1 ^{er} septembre	les mercredis et jeudis	De 9h30 à 12h De 13h à 15h30

Types d'équipement

Vélo

Vélo sans pédales

Vélo 14 pouces

Vélo 16 pouces

Casque

Casque (petit)

Casque (médium)

1. Pour plus de détails sur l'étendue de la pratique du vélo chez les jeunes au Québec, consultez: Vélo Québec (2021). *L'état du vélo au Québec en 2020*.

Comment réserver votre place en une étape facile

Envoyez un courriel à velo@espoirlaval.ca.

IMPORTANT : votre demande doit être envoyée une semaine avant votre visite au parcours.

Informations à communiquer

	Contenu
1	Nom du responsable
2	Numéro de téléphone
3	Date et la plage horaire souhaitée
4	Premier choix
	Deuxième choix
5	Nombre d'enfants
6	Moyenne d'âge du groupe
7	Le nombre de vélos et de casques à emprunter

Rappel : votre demande doit être faite une semaine avant votre visite.

Pour connaître le statut de votre réservation

Le club Espoirs Laval répondra à votre courriel dans les meilleurs délais.

Si votre plage horaire n'est pas disponible, nous vous suggérerons une autre période.

Les conditions d'utilisation du parc

Le responsable du groupe s'engage à :

- Respecter la journée et l'heure prévues au calendrier.
- Prendre en charge le groupe qu'il accompagne et se porte garant de celui-ci.
- Accompagner les enfants dans l'utilisation du matériel prêté si le prêt d'équipement est nécessaire.
- Se conformer en tout temps aux directives ainsi qu'aux règlements en vigueur.
- Expliquer les directives et règlements aux enfants qui rouleront sur le parcours. N'hésitez pas à consulter les panneaux situés aux abords du site avant de rouler sur le parcours.
- Ne pas sous-louer les lieux en tout ou en partie ni céder ou transférer ce contrat ou tout droit s'y rapportant sans l'autorisation écrite de la Ville de Laval.
- Les vélos sont prêtés pour la durée de la réservation seulement.
- Le port du casque est obligatoire en tout temps.
- L'équipement doit être utilisé uniquement dans le parc d'éducation cycliste. Aucun vélo ne sera prêté pour un usage à l'extérieur du site.

La Ville de Laval

- Se dégage de toute réclamation de quelque nature que ce soit, pour objets perdus, dommages et accidents à la personne ou à la propriété, ou en rapport avec l'usage dudit site, ou pouvant provenir de toute autre cause.

Le club cycliste Espoirs Laval

- Se réserve le droit d'annuler ou de modifier la réservation sur préavis d'une semaine dans la mesure du possible. Une annulation dans un délai de moins d'une semaine pourrait avoir lieu en cas de force majeure.